

IV – L'inventaire du Patrimoine bâti à Monpazier : que reste-il à étudier !?

– Baptiste Quost –

Bien plus que de nombreux bourgs environnants, Monpazier fait l'objet depuis environ 170 ans d'une attention toute particulière de la part d'érudits, d'universitaires ou encore de professionnels de la conservation du patrimoine... Ces études historiques, archéologiques et architecturales qui se succèdent, et parfois se recourent, proposent aujourd'hui un panorama assez diversifié de l'histoire de Monpazier. Que s'est-il écrit sur la bastide ? Et que resterait-il à approfondir ?

Des auteurs et des études variées

Brossons tout d'abord un rapide tour d'horizon des principales recherches portant sur la bastide. Les premières publications remontent au milieu du 19^e siècle : c'est à l'archéologue périgourdin Félix de Verneilh¹ que l'on doit la première étude monographique de la localité en 1847 : même si le plan qu'il en donne présente une certaine part de fantasme, l'auteur souligne la grande qualité de ce projet urbain – le plus abouti d'après lui, né de la volonté du roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine Édouard I^{er} en 1284 – et son excellente conservation. Ce commentaire inaugure pour Monpazier un destin particulier : l'enthousiasme de Félix De Verneilh se retrouve chez Eugène Viollet-le-Duc (article " maisons " de son *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*), puis chez d'autres érudits que l'orthogonalité et la planification des bastides fascinent². N'oublions pas les dessins réalisés, parfois à l'appui de ces travaux : Viollet-le-Duc (ou un de ses collaborateurs) en produit quelques-uns, mais celui de la Maison du Chapitre réalisé par Léo Drouyn³ est de loin le plus remarquable. Dans la seconde moitié du 19^e siècle, ce sont des membres de la Société historique et archéologique du Périgord qui enrichissent par leurs études la connaissance de la bastide, en mettant surtout l'accent sur les questions religieuses : des actes, lettres, bulles papales, etc, sont exhumés des archives de Périgueux, Bergerac ou Paris et font l'objet de courtes communications encore très précieuses aujourd'hui. Les érudits de cette société savante continuent, dans la première moitié du 20^e siècle, ce travail de fourmi... sans toutefois trop se diversifier : la collégiale, le chapitre de chanoine, le couvent des Récollets, la maison de Charité-Hôpital et les congrégations religieuses restent leur sujet de prédilection⁴. De leur côté, les Monuments Historiques élaborent à Monpazier une protection ambitieuse : l'église est " classée " en 1862 et la plupart des maisons de la place des Cornières dès 1904. Mais ces mesures ne sont pas accompagnées d'études détaillées ; on doit quand même à l'architecte Rapine de beaux relevés de l'église Saint-Dominique.

¹ Verneilh F. (de), *L'architecture civile au Moyen Âge dans le Périgord et le Limousin*, Annales archéologiques t.6, 1848.

² Article " maison " dans : Viollet-le-Duc E., *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, 10 vol., Bance et Morel, Paris, 1854-1868. Curie-Seimbres M.A., *Essai sur les villes fondées dans le sud-ouest de la France au XIII^e et XIV^e siècle sous le nom générique de bastides*, Privat, Toulouse, 1880.

³ Le dessin de Léo Drouyn est publié dans *Le chroniqueur du Périgord et du Limousin* en 1854.

⁴ Voir par exemple dans ces *Bulletins de la Société historique et archéologique du Périgord* : abbé Labat, " La collégiale de Monpazier ", 1975 ; Charrier, " Pièces relatives aux diverses communautés religieuses de Monpazier ", 1896. Bien d'autres articles existent, en partie consultables sur le site *Gallica* de la BNF. Mais le patrimoine monumental n'est que très inégalement représenté.

Au milieu du 20^e siècle est publié par le Docteur l'Honneur un petit opuscule : *Logis, gens et faits d'autrefois*. Il propose une étude complète de Monpazier qui mêle l'histoire, l'architecture, la vie et les activités des habitants ainsi que les coutumes populaires. En parallèle de cet ouvrage rigoureusement documenté, un regain

Pour obtenir la suite de cet article il faut en faire la demande au GAM.
gammonpazier@yahoo.fr